

**Discours du MINFOF à l'occasion de la Journée de la forêt sur le thème  
« Forêts du Bassin du Congo et changement climatique : avancées et  
challenges avant Copenhague »**

*Yaoundé, le 10 Novembre 2009 (Palais des Congrès)*

- **Madame la coordinatrice régionale du CIFOR-Afrique Centrale**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC**
- **Messieurs les Représentants des Administrations Partenaires ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires  
Techniques et financiers ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations non  
Gouvernementales, du secteur Privé et de la Société Civile ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs**

C'est avec un plaisir tout particulier que je préside ce jour, la cérémonie d'ouverture des travaux de la Journée de la forêt sur le thème

**« Forêts du Bassin du Congo et changement climatique :  
avancées et challenges avant Copenhague »**

En cette circonstance solennelle, je voudrais tout d'abord remercier Madame la coordinatrice régionale du CIFOR-Afrique Centrale pour les mots aimables qu'elle vient de prononcer à notre endroit. Je voudrais également témoigner ma sincère reconnaissance à vous tous ici présents, et particulièrement à tous nos amis venus de la sous région et d'ailleurs, pour l'intérêt que vous portez au secteur forestier en général et de son

importance dans le processus de changement climatique en particulier.

C'est la preuve, s'il en était encore besoin, de votre constante volonté de vous associer aux efforts du Gouvernement Camerounais à l'œuvre pour une constante amélioration de la gestion de nos ressources tant forestières que fauniques.

Mesdames et Messieurs.

On a souvent célébré la journée internationale de l'arbre ; consacrer une journée entière à la forêt et particulièrement à celle de l'Afrique Centrale, est assez évocateur et ne peut laisser le Ministère en charge des forêts du Cameroun et au-delà les pays de la sous-région indifférents.

Pour le Cameroun, il est opportun de souligner que le secteur forestier et faunique fait l'objet depuis plus d'une décennie, de profondes réformes tant sur le plan institutionnel que législatif. Ces réformes consacrent un cadre politique et stratégique s'articulant autour des axes suivants:

- La gestion durable des forêts ;
- La contribution des forêts et de la Faune, à la croissance économique et la lutte contre la pauvreté ;
- La gestion participative ;

- L'amélioration de la Gouvernance ;
- etc.

La pertinence de cette politique forestière codifiée par la loi de 1994, est renforcée par les directives gouvernementales qui mettent l'accent sur les nouvelles ambitions politiques que sont la lutte contre la pauvreté, la décentralisation et la bonne gouvernance.

Ces idéaux sont en cohérence avec la mouvance des organisations internationales exprimée lors des initiatives au niveau régional et sous régional (COMIFAC, OAB/OIBT, CEFDHAC, etc.).

Le changement climatique est un phénomène mondialement reconnu, et le Cameroun ne ménage aucun effort pour lutter contre l'avancée du désert. Certaines initiatives ont été prises par le passé comme l'opération « Sahel Vert », et nous emboîtons le pas aujourd'hui avec le programme national de reboisement qui nous permettra de répondre présents d'ici 2012 sur le marché international du carbone.

Mesdames et messieurs,

Le Cameroun a engagé les négociations avec l'Union Européenne pour un accord de partenariat volontaire (APV), qui permettra de poursuivre et de développer les exportations des bois tropicaux vers l'Union Européenne dans un cadre légal clarifié.

Par le processus FLEGT, qui consiste à réduire, voire éradiquer l'exploitation et le commerce illicites des bois, l'Union

Européenne prévoit que les bois entrant sur son territoire, soient accompagnés d'une autorisation d'exportation attestant de leur légalité.

Toutes ces mesures nous permettront de lutter contre la déforestation, tout en luttant contre la pauvreté de nos populations riveraines.

Mesdames et Messieurs,

Beaucoup a été fait, mais également beaucoup reste à faire pour parachever les œuvres :

- De Conservation, Gestion et d'exploitation durable des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures ;
- D'amélioration des conditions de vie des populations en zones rurales et ;
- De pérennisation des fonctions économiques, écologiques et sociales de l'ensemble des écosystèmes forestiers du Cameroun.

Les différents thèmes dont vous allez débattre au cours de cet atelier nous permettront j'en suis persuadé, de compléter nos efforts dans la gestion durable de notre patrimoine génétique et partant, de contribuer à l'amélioration du processus de changement climatique.

C'est sur ces notes d'espoir que je déclare ouverts, les travaux sur les « Forêts du Bassin du Congo et changement climatique : avancées et challenges avant Copenhague »

VIVE LA COOPERATION INTERNATIONALE ;

VIVE LE CAMEROUN.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION